

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
 Public Works and Government Services Canada
 Telus Plaza North, 5th floor
 10025 Jasper Avenue
 Edmonton
 Alberta
 T5J 1S6
 Bid Fax: (780) 497-3510

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
 Public Works and Government Services Canada
 Northern Contaminated Site Program
 Telus Plaza North, 5th floor
 10025 Jasper Avenue
 Edmonton
 Alberta
 T5J 1S6

Title - Sujet Tank Upgrades	
Solicitation No. - N° de l'invitation ET022-131911/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client ET022-131911	Date 2013-03-28
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$NCS-005-9728	
File No. - N° de dossier NCS-2-35315 (005)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-04-10	Time Zone Fuseau horaire Mountain Daylight Saving Time MDT
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Campbell (NCS), Brad	Buyer Id - Id de l'acheteur ncs005
Telephone No. - N° de téléphone (780) 497-3911 ()	FAX No. - N° de FAX (780) 497-3510
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Demande de soumissions - modification no 003

La présente modification vise à répondre à ce qui suit :

- Questions et réponses

Q2. Exigence selon laquelle le consultant principal devrait être agréé par le NAPEG. Notre proposition sera-t-elle admissible si nous déclarons que notre entreprise obtiendra son agrément du NAPEG après l'attribution du contrat?

R2. Oui. Veuillez vous référer à la clause R1410T (2013 01 28) des CUA : Instructions générales aux soumissionnaires, GI 10.1, et veuillez vous référer à la section EPEP 3.1.2 de la DDP.

Q3. La " Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) " qui est incluse parmi les documents de la DDP, stipule une exigence de cote de fiabilité pour le personnel. Je voudrais confirmation qu'il s'agit d'une vérification de fiabilité de TPSGC et non d'une cote de fiabilité précise de la GRC ou d'un statut S12.

A3. Cette cote de fiabilité du personnel consiste en la cote de fiabilité de la GRC, qui sera administrée par la GRC.

Q4. Veuillez préciser/confirmé les consistances de travaux suivantes.
Tuktoyaktuk

- a. Est-ce que vous réutilisez le réservoir existant ou est-ce que vous le remplacez par un réservoir en fibre de verre renforcée de polyester?
- b. Est-ce que vous réutilisez l'assemblage actuel compteur/tuyau ou est-ce que vous le remplacez?

R4.

- a. Nous réutilisons le réservoir existant.
- b. Notre première intention était de tout réutiliser. Construire seulement le nouveau socle de béton et l'extension du système électrique. Cependant, après la visite initiale du site avec l'expert-conseil pour examiner tous les aspects des travaux requis, cela pourrait changer.

Q5. Veuillez préciser/confirmé les consistances de travaux suivantes :

Réservoirs de combustible pour chauffage domiciliaire

- a. Sont-ils situés à l'extérieur?
- b. Faut-il remplacer seulement les réservoirs ou d'autres composantes aussi? (pompes, tuyau, etc.)

R5.

- a. Oui. Voyez le mandat, section 1.4.1, partie .5 puis .10. Tous les réservoirs doivent être installés à l'extérieur le plus près possible du point d'entrée du générateur de chaleur/de la chaudière.
- b. Le mandat stipule qu'il faut installer une nouvelle tuyauterie entre le réservoir et le générateur de chaleur/la chaudière. Une section de 24 pouces au minimum de la conduite de combustible doit être souple. Voir le mandat, section 1.4.1, partie .5.

Q6. Pouvez-vous fournir d'autres photographies du site?

R6. Oui. On trouvera des photographies supplémentaires en appendice 1 de la présente modification.